

LES MESSAGES DES MEMBRES DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

SEMAINE MONDIALE DE L'EAU DE STOCKHOLM, 26-31 AOÛT 2018

« EAU, ECOSYSTEMES ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN »

LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE EST GRAVEMENT EN DANGER AU NIVEAU INTERNATIONAL. Du fait de l'entrée dans l'Anthropocène, elle connaît actuellement sa 6e extinction massive et il est scientifiquement établi qu'elle est provoquée par l'Homme : artificialisation des sols, fragmentation des milieux naturels, introduction d'espèces exotiques envahissantes, pollutions des eaux... Ces pressions anthropiques sont dans certaines régions exacerbées par les impacts du changement climatique. De nombreux signaux d'alerte au plan mondial montrent que la biodiversité aquatique subit des atteintes particulièrement importantes avec des risques forts pour l'avenir du vivant.

- Depuis 1900, **64 %** à **71 %** des zones humides ont disparu, entraînant la disparition de **76 %** des populations d'espèces d'eau douce (Nick C. Davidson¹, 2014).
- Aujourd'hui, **75 %** des réserves mondiales de poisson sauvage sont en danger (FAO, 2017).
- D'ici **2050**, jusqu'à **90 %** des coraux vont souffrir d'une grave dégradation (IPBES, 2018).
- **44 %** des populations d'oiseaux d'eau sont en diminution depuis 1980 (UNESCO, 2017).

LES RECOMMANDATIONS DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

Les 170 membres du Partenariat Français pour l'Eau souhaitent attirer l'attention de la communauté internationale sur l'obligation de conserver la biodiversité aquatique pour l'accroissement de la résilience de nos sociétés humaines, l'adaptation au changement climatique et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

ASSURER LA COHÉRENCE ENTRE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS D'AÏCHI ET DES ODD

Les différentes échéances internationales en matière de biodiversité sont très proches: en 2020, la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité et ses Objectifs d'Aïchi adoptés en 2010 toucheront à

¹ Anciennement Secrétaire Général adjoint de la Convention de Ramsar

leur fin. Dans le cadre de l'Agenda 2030, c'est également d'ici 2020 que devront être atteints l'ODD 6.6 lié à la préservation des écosystèmes aquatiques, l'ODD 15.1 lié à la préservation d'écosystèmes terrestres et d'eau douce et d'ici 2025 que devra être atteint l'ODD 14.1 lié à la prévention et la réduction de la pollution marine.

Afin de pouvoir enrayer la perte de la biodiversité, les synergies entre ces cadres d'actions internationaux sont incontournables. L'atteinte des cibles liées à la biodiversité aquatique des Objectifs de Développement Durable ne pourra se faire sans celle des Objectifs d'Aïchi.



RENFORCER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES DES MILIEUX AQUATIQUES

Des indicateurs statistiques internationaux mis en place par l'ONU existent et participent au système de monitoring international des ODD. L'indicateur de l'ODD 6.6 lié à la conservation des écosystèmes aquatiques, par exemple, évalue la variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau. Conçus de manière à produire des données qui permettront aux Etats de prendre des décisions fondées scientifiquement, ils doivent être complétés par les travaux d'organismes internationaux tels que l'IPBES² ainsi que par des indicateurs pertinents et disponibles aux niveaux nationaux ou régionaux. Un travail spécifique de standardisation et normalisation des données doit également être mené en lien avec les observatoires de la biodiversité et les organisations de la société civile afin de disposer d'une information fiable et comparable.



FAVORISER LES FINANCEMENTS TRANSVERSAUX

L'atteinte des ambitions fixées par la communauté internationale nécessite des financements bien plus importants qu'aujourd'hui. Les financements existants de la biodiversité (écotourisme dans les sites naturels mondiaux, fonds fiduciaires de conservation, compensations biodiversité...) doivent être complétés par une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la fiscalité environnementale. Les financements des gouvernements étrangers et des banques de développement étant loin d'être suffisants, le développement de financements locaux et nationaux est également essentiel.

Une reconnaissance des multiples services écosystémiques fournis par les milieux aquatiques apparaît comme un levier permettant de mutualiser les financements nécessaires : un travail de sensibilisation doit être réalisé auprès des décideurs et bailleurs de fonds afin de démontrer les bénéfices multiples des actions de conservation et de restauration de la biodiversité aquatique pour la qualité de l'eau et sa disponibilité, la restauration de la biodiversité en général, le recyclage des nutriments, la santé, la sécurité alimentaire, le bien-être humain, la lutte contre les inondations... Dans ce cadre, l'augmentation des financements dédiés à la recherche sur la biodiversité, le renforcement des capacités et des observatoires de la biodiversité et une mutualisation des connaissances (acquisition de données et systèmes d'information) sont particulièrement importants.

La nécessité de prise de conscience concerne également les acteurs privés : l'intégration de la biodiversité dans les chaînes de valeur mondiale (agroalimentaires et industrielles), la réduction de l'empreinte biodiversité et de l'empreinte eau des entreprises et la reconnaissance que la durabilité de leurs activités économiques dépend directement de la biodiversité sont incontournables.

² Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques



UNIR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DE L'EAU, DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CLIMAT

La communauté internationale de l'eau doit intégrer plus fortement la biodiversité aquatique afin de créer un véritable réseau multisectoriel et multidisciplinaire. Ce réseau devra communiquer avec ceux du climat (exemple de l'initiative *#ClimateIsWater*), de la biodiversité en général, de l'agriculture et de l'énergie. Des échanges internes à ce réseau devront également permettre l'émergence de projets et de perspectives. La Déclaration Internationale Solutions fondées sur la Nature, Gestion de l'Eau et Changement Climatique, lancée lors de la COP23 de Bonn par le PFE et l'AMEC est un exemple d'outil qui permettra cette mise en réseau.



PRENDRE EN COMPTE LES POPULATIONS LOCALES EN RENFORCANT LE RÔLE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les populations locales sont les premiers acteurs de la conservation de la biodiversité. Leurs connaissances et compétences liées au pastoralisme, aux usages de l'eau, aux espèces aquatiques doivent être appréhendées dans leur diversité et leur complexité.

Les communautés locales doivent être prises en compte et impliquées dans les processus de prises de décision, de planification et de mise en place de projets. Ceci doit être facilité par les organisations de la société civile, dont le rôle doit être de représenter les communautés locales auprès des décideurs afin que des systèmes de gouvernance participative et décentralisée puissent être instaurés, nécessaires pour garantir une appropriation locale facteur de succès des projets.



PROMOUVOIR LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Pour atteindre les ambitions fixées par la communauté internationale en matière de biodiversité, un important effort doit être fait pour mettre en œuvre des Solutions fondées sur la Nature³. Celles-ci permettent notamment de s'assurer de la restauration du fonctionnement naturel des milieux aquatiques et humides et d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau, tout en garantissant une meilleure adaptation au changement climatique et la création d'écosystèmes. Par exemple, la restauration des champs naturels d'expansion de crue peut permettre de restaurer des zones humides alluviales, avec un gain pour les espèces qu'elles hébergent et une réduction des effets des crues fréquentes en l'aval.

D'ici 2020, année de la revue et du rehaussement des ambitions des contributions nationales volontaires (NDC ou plans d'action climat nationaux) soumises à la COP21, une attention particulière devra être accordée aux liens entre climat et biodiversité. Les États devront prévoir d'intégrer des actions de conservation de la biodiversité aquatique et en particulier des projets liés aux Solutions fondées sur la Nature comme outil d'adaptation au changement climatique.

³ « Actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité » (UICN, 2016).

LES ACTIONS DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

- FAVORISER LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE SAVOIR-FAIRE AUTOUR DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE ET DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

En perspective de la COP23 à Bonn en novembre 2017 et du 8^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Brasilia en mars 2018, le Partenariat Français pour l'Eau a été partenaire d'un atelier international organisé à Paris par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Agence Française de Développement sur le thème « Génie écologique et risques climatiques ». Par la présentation d'études de cas sur les écosystèmes littoraux, l'agriculture multifonctionnelle, la gestion des milieux aquatiques et la gestion intégrée des ressources en eau, cet atelier a rassemblé des acteurs internationaux autour d'une réflexion sur la place des écosystèmes face au changement climatique.



Retrouvez [en ligne](#) en français et en anglais la synthèse de ces échanges !

- PLAIDER POUR UNE MISE EN ŒUVRE MONDIALE DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

À l'occasion de la Journée Eau de la COP23 à Bonn le vendredi 10 novembre 2017, le Partenariat Français pour l'Eau a lancé, en partenariat avec les Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat, la

Déclaration internationale sur les Solutions fondées sur la Nature, la gestion de l'eau et le changement climatique. Cette Déclaration plaide pour une prise en compte ambitieuse des Solutions fondées sur la Nature dans les politiques et stratégies mondiales de lutte contre le changement climatique, d'aménagement du territoire et de gestion des ressources en eau. Ses signataires reconnaissent le rôle central des Solutions fondées sur la Nature pour répondre aux grands enjeux sociétaux et les multiples co-bénéfices qu'elles peuvent présenter pour la biodiversité et le bien-être humain. Cette Déclaration compte aujourd'hui 101 signataires.



[Rejoignez](#) la dynamique internationale en faveur des Solutions fondées sur la Nature !

- VALORISER À L'INTERNATIONAL L'EXPERTISE DES ACTEURS FRANÇAIS DE L'EAU

Vous vous êtes déjà demandé ce que faisaient les acteurs français de l'eau dans le monde ? Initié par le Partenariat Français pour l'Eau et l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE), le portail Water Expertise France est la première plateforme cartographique référençant l'expertise des acteurs français de l'eau à l'international, y compris en matière de préservation de la biodiversité aquatique. Avec notre outil de recherche, vous pourrez voir où se trouvent leurs activités, leur expertise, leurs projets, leurs contributions aux Objectifs de Développement Durable...



Pour en savoir plus sur la gamme d'outils WeFrance, rendez-vous sur : www.water-expertise-france.com et découvrez [notre vidéo de présentation](#) !

À L'OCCASION DE LA SEMAINE MONDIALE DE L'EAU DE STOCKHOLM 2018

- **INITIATIVE NATURE4WATER : LANCEMENT D'UNE VIDÉO DE SENSIBILISATION À L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE DANS LE MONDE**



À l'occasion de l'édition 2018 de la Semaine Mondiale de l'Eau de Stockholm, le Partenariat Français pour l'Eau tire la sonnette d'alarme sur le déclin rapide de la biodiversité aquatique dans le monde et attire l'attention sur l'urgence d'agir pour la conserver et la restaurer. Le PFE lance sa toute première vidéo sur les problématiques liées à l'érosion de la biodiversité aquatique dans le monde et porte un message clé: Nature et humains unis pour une même planète.

Cette vidéo est également la première action de l'initiative NATURE4WATER, thème à l'honneur de la Journée Mondiale de l'Eau 2018 : la réponse est dans la nature. NATURE4WATER et sa première vidéo seront officiellement lancés autour d'un café d'accueil de la délégation française sur le stand du Partenariat Français pour l'Eau, le lundi 27 août à 13h. Venez nombreux !

- **ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT SUR LES PERCEPTIONS LOCALES ET L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE**

Un important frein à la mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature est le manque de reconnaissance par les différents acteurs du territoire (autorités locales, bailleurs de fonds, agriculteurs, populations locales...) des multiples bénéfices que peuvent présenter ces types de solutions pour la santé, la sécurité alimentaire, la quantité et la qualité de l'eau, le développement socio-économique...

À l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Eau 2018, le Partenariat Français pour l'Eau co-organise avec UICN International et l'ONG Rare un évènement interactif sur les perceptions locales et l'acceptabilité sociale des Solutions fondées sur la Nature.

À travers la présentation de trois cas d'étude internationaux suivie de cinq tables rondes correspondant chacune à un type d'acteur du territoire, l'objectif sera d'identifier les freins et les leviers d'action pour mieux appréhender les perceptions et attitudes de ces acteurs vis-à-vis des Solutions fondées sur la Nature et ainsi de faciliter leur mise en œuvre.

Rejoignez-nous le jeudi 30 août, de 9h à 10h30, en salle *NL Music Hall*. Découvrez le programme détaillé [ici](#).





**ILS SONT MEMBRES DU PARTENARIAT FRANCAIS POUR L'EAU
THEY ARE THE MEMBERS OF THE FRENCH WATER PARTNERSHIP**



ET AUSSI AND ALSO

Shaddad ATTIL, Sophie AUCONIE, Patrice AURO, Bernard BARRAQUE, Marc BELINFANT, Jean-Paul CHANTEGUET, Adeline CLIFFORD, Diane D'ARRAS, Célia DE LAVERGNE, Michelle DEMESSINE, Bart DEVOS, Françoise DUMAS, Fabien DUPUIS, Teodolinda FABRIZI, Patrick FLICOTEUX, Vincent FREY, Joël GIRAUD, Vincent GOUINAUD, Edouard GRIDEL, Patrice GUILLOUZIĆ, Bernard GUIRKINGER, Jean-Louis JANIN, Martin Luther KANNA VI, Ahmed KETTAB, Malika KHALILI, Brice LALONDE, François-Michel LAMBERT, Jean LAUNAY, Viviane LE DISSEZ, Arnould LEFEBURE, Nicolas LORNE, Thierry LUFULIABO KABAMBI, Emma LYNGEDAL, Daniel MARCOVITCH, Garance MARQUET, Brieux MICHOU, Clara MINJOULAT-REY, Mbayi MUKENDI, Jeff NORVILLE, Benjamin NOURY, Jacques OUDIN, Gérard PAYEN, Ludovic PIRON, Christian RABENORO, Jean-Luc REDAUD, Jean-Claude REQUIER, Marcello SERRAO, Fanny SOUILLOT, Raya Marina STEPHAN, Claire TASSIN, Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT, Jean-Marie TETARD, Saskia VAN PROOIJEN, Marie-Laure VERCAMBRE, Maggie WHITE, WaterClean.

**NOS ACTIONS SONT POSSIBLES GRACE AU SOUTIEN DE
OUR ACTIONS WERE MADE POSSIBLE THANKS TO**



Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) est la plateforme de référence des acteurs français de l'eau publics et privés, actifs à l'international. Elle porte depuis plus de 10 ans un plaidoyer au niveau international pour que l'eau constitue une priorité dans les politiques du développement durable et favorise les échanges entre les savoir-faire français et ceux des autres pays.

Les membres du PFE développent des projets qui contribuent directement aux ODD. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le portail Water Expertise France :

www.water-expertise-france.fr

